Note complémentaire sur le Phoque veau-marin Phoca vitulina en Baie de Somme.

P. Triplet

Robert et Bellard (1979) dressent le bilan de la présence du Phoque veau-marin en Baie de Somme et en signalent les principaux traits de comportement. Ces auteurs indiquent que lors de la montée de la marée les phoques disparaissent. Nous avons également noté ce comportement et grâce à diverses observations nous pouvons apporter une réponse assez précise : les phoques ont tendance à suivre le flux qui remonte le chenal en direction de Saint Valery.

Il semble que ce moment soit le plus favorable à la pêche comme le montrent les multiples observations effectuées à ce moment face au Hourdel, soit à une distance de 10 km du banc de sable servant de site de repos.

Un phoque adulte a pris d'ailleurs l'habitude de remonter le chenal jusqu'au port de Saint Valery, soit à une distance de 10 km du banc de sable. Dans ces conditions, ce phoque ne retournait pas sur le banc après chaque marée, mais restait aux abords des mollières près d'un petit canal. Il montrait alors une grande familiarité puisqu'il se rapprochait des humains dès que ceux-ci le sifflaient. Les pêcheurs prirent alors l'habitude de lui jeter du poisson quand ils rentraient au port, (observations effectuées d'avril 1980 à février 1981).

Le régime alimentaire du phoque veau-marin en Baie de Somme reste à déterminer. Ranson (comm. pers.) a observé un individu mangeant le cadavre d'un Goéland argenté Larus argentatus le 15 février 1981 au Hourdel, mais la prédation sur les oiseaux reste une exception (Corbet et Southern 1977, Martin 1978).

Nous remercions tous les observateurs, notamment MM. Ranson N., Sueur F., Thiery P. et S., grâce auxquels cette note a pu être rédigée.

Bibliographie

Corbet G.B., et Southern H.N. (1977) The handbook of British Mammals. Oxford, Blackwell scientific Publications. 520 p.

Martin R. (1978) Les Mammifères marins Bruxelles, Elsevier. 206 p.

Robert J.C. et Bellard J. (1979) Le Phoque veau marin Phoca vitulina en Baie de Somme. Documents Zoologiques 2 (2) 29-40.